

Questions orales

M. Crosbie: Si cela ne vous intéresse pas, les chômeurs veulent savoir.

Mme le Président: A l'ordre.

M. Crosbie: Comment le ministre entend-il remédier à la perte du revenu disponible des particuliers, au déclin des mises en chantier de maisons et au ralentissement des ventes au détail? Quelles mesures va-t-il prendre pour engager vraiment la relance?

[*Français*]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai de la difficulté à ramasser en peu de mots toute la rhétorique de l'honorable député. Je lui rappellerai, cependant, que le Conference Board auquel il a fait référence a indiqué très clairement cette semaine, en rendant public le sommaire des prévisions faites par les 18 principaux organismes et personnes effectuant ce travail, que la croissance, au Canada, cette année et l'an prochain, serait très considérable et se comparerait favorablement avec celle des États-Unis. Je peux lui dire que les discussions que j'ai eues au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale au cours des derniers jours, avec mes collègues américains et ceux des autres pays, confirment cette tendance, et l'ensemble des analystes internationaux prévoient que le Canada comme les États-Unis connaîtront une croissance supérieure à celle des autres pays industrialisés en 1983 et en 1984.

En ce qui concerne le revenu personnel des Canadiens, madame le Président, loin de décliner en 1983, il va augmenter. Quant au domaine de l'habitation, loin de décliner, le total de la construction d'habitations sera tout près de 200,000 unités cette année, comparativement à 96,000 l'an dernier. Et en ce qui concerne les ventes au détail, l'honorable député devrait savoir qu'elles ont repris cette année comparativement à l'an dernier, et on s'attend à ce qu'elles soient, en 1983, substantiellement supérieures à celles de 1982; à preuve, d'ailleurs, les ventes dans l'industrie de l'automobile ont très bien fonctionné au cours des derniers mois.

[*Traduction*]

LA BAISSE DU REVENU PERSONNEL

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Ce n'est pas de la rhétorique, madame le Président. Je fais allusion au bulletin du ministre publié hier par Statistique Canada. En voici un passage:

Les revenus personnels disponibles... ont diminué de 5.8 p. 100 à des taux annuels au cours de la première moitié de l'année...

Il y a plusieurs causes à cela, dont notamment la faible augmentation du revenu de la main-d'œuvre et les impôts plus élevés. Je poursuis la citation:

Les mises en chantier ont baissé de 27 p. 100 en juillet...

Mme le Président: A l'ordre!

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre! Le député admettra sûrement que cette citation est trop longue. Pour le moment, il lui suffirait de poser des questions.

M. Crosbie: Madame le Président, voici ma question: compte tenu de ces faits, la seule chose sur laquelle on peut miser au Canada, c'est la tendance du ministre à tromper les Canadiens. Quand le ministre s'occupera-t-il de faire augmenter le revenu personnel disponible des Canadiens, soit en baissant les impôts, soit par d'autres mesures propres à accélérer la reprise qu'il dit si bien amorcée?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, puisqu'il est question de tromper les Canadiens, je pense que les députés conservateurs sont passés maîtres en la matière, comme en a fait foi la déclaration de leur chef à la Chambre la semaine passée au sujet du Fonds monétaire international.

Des voix: Bravo!

LES PRÉVISIONS DU CONFERENCE BOARD

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma dernière question supplémentaire s'adresse au même ministre. Pourquoi le Consumer Board du Canada déclare-t-il, à la page 3 de son rapport, que le revenu réel disponible, c'est-à-dire le revenu dont disposent les ménages après impôts et compte tenu de l'inflation, va probablement baisser de près de 2 p. 100, contredisant ainsi le ministre qui a déclaré exactement le contraire dans sa réponse?

Des voix: Règlement!

M. Crosbie: Pourquoi le ministre ne dit-il pas la vérité aux Canadiens et essaie-t-il de les tromper avec ces chiffres trafiqués qu'il nous lance sans tenir compte des rapports de Statistique Canada et du Conference Board?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le député parle du Consumer Board, alors qu'en fait, il veut parler du Conference Board. S'il n'est même pas capable de citer les noms comme il faut, comment pourrait-il citer des chiffres exacts?

M. Crosbie: Statistique Canada.

Mr. Lalonde: En ce qui concerne le revenu personnel disponible des Canadiens, je l'ai dit et je le répète, d'ici la fin de cette année, il devrait augmenter et non baisser par rapport à l'année dernière.

LES TAUX D'INTÉRÊT

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances. Dans le document qu'il a publié hier, le Conference Board prévoit que les taux d'intérêt resteront encore longtemps élevés du fait des craintes relatives à l'inflation et aux énormes déficits gouvernementaux. Je voudrais donc demander au ministre des Finances s'il est d'accord avec le vice-premier ministre qui a déclaré la semaine dernière à la Chambre en réponse à une question du chef de l'opposition, que le déficit élevé du Canada n'avait aucune répercussion sur la conjoncture économique. Cette assertion est contredite par la déclaration d'hier du Conference Board.